

# REUNION D'HIVER



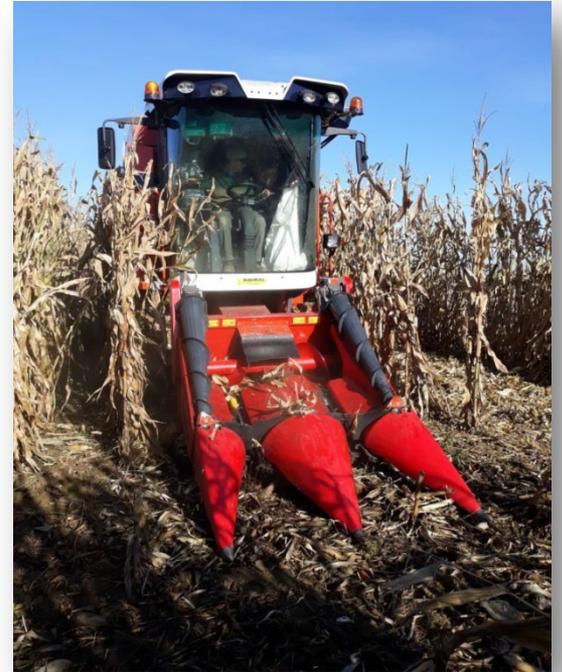
---

ALTKIRCH  
13 Décembre 2021

---

# Sommaire

1. Retour sur la campagne Maïs-Soja-Betterave
2. PAC 2023, évolution des éco-régimes et impacts sur les assolements
3. Quelles variétés choisir pour 2022 ?
4. Flambée de l'azote, que faire ?
5. Actualités et stratégies phytosanitaires
6. Actualités de la Chambre





**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ALSACE

# FORMATIONS





## Colza

Conduite de la culture : colza solo et colza associé.

Date : 15 février et 15 mars

Lieu : Truchtersheim.



## Pulvérisation

Rappels sur les bases de la pulvérisation et améliorer l'efficacité (bas volume, réduction de dose)

Date : 23 et 24 février.

Lieu : Ebersheim.



## Soja

Fondamentaux sur la conduite de la culture : semis à la récolte.

Date : 24 février

Lieu : Haguenau et Mulhouse.



**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ALSACE

# REUNIONS FOURRAGES



## Au programme



- **Retour sur la campagne 2021 (tardivité, valeurs alimentaires...)**
- **Le maïs épis du champ à l'auge**
- **Les alternatives au maïs : sorghos, maïs associés (avec lablab, soja)**



- **Optimiser la gestion de ses prairies à l'aide d'outils : HappyGrass, le flash pousse de l'herbe**
- **Adapter la fumure avec la hausse des prix des engrais (prairie et maïs)**
- **Remise en état des dégâts de sangliers : résultats d'essais**

# Nos rendez-vous

**Vendredi 7 janvier**

**Drulingen**

13h45 Maison des services

**Jeudi 6 janvier**

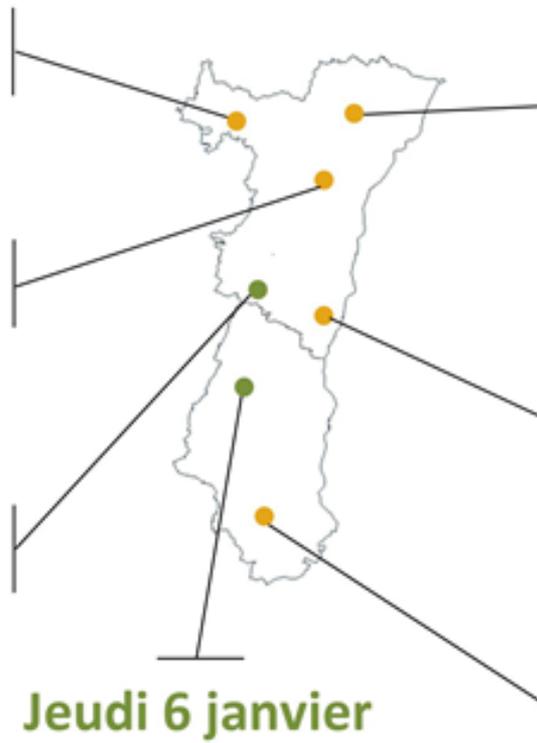
**Truchtersheim**

13h45 au Trèfle

**Mercredi 5 janvier**

**Bassemberg**

13h45 à la ComCom Vallée de  
Villé (1 rue Principale)



**Mercredi 5 janvier**

**Durrenbach**

13h45 à la ComCom Sauer-  
Pechelbronn (près de BigMat, à  
la sortie de Morsbronn vers  
Woerth)

**Vendredi 7 janvier**

**Saasenheim**

13h45 Salle polyvalente

**Jeudi 6 janvier**

**Altkirch**

13h45 Chambre d'agriculture



**Montagne**

Présentation exclusivement  
des thématiques "herbes"

**Jeudi 6 janvier**

**Munster**

13h45 Parc du Ballon des Vosges

## L'équipe fourrages de la CA Alsace

Laurent FRITZINGER  
06 74 37 07 74

Philippe LE STANGUENNEC  
06 82 79 72 51

Cécile HARY  
06 76 04 94 73

Anne-Laure MAYER  
06 12 35 84 59

Jean-François STREHLER  
06 32 24 78 06



**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ALSACE

# Bon Diagnostic Carbone



# | Le bon diagnostic carbone

**BON DIAGNOSTIC CARBONE**

Installé depuis moins de 5 ans  
**réduisez votre  
empreinte carbone**  
et bénéficiez du soutien  
**Plan de Relance**



## Axe 2 du plan de relance : **Transition agro-écologique et alimentation**

**La première étape  
vers les crédits  
carbone**

# Le bon diagnostic carbone



## INFORMATION

S'informer et comprendre les enjeux du climat liés à mon système de production.



## DIAGNOSTIC

Un état des lieux de vos émissions de gaz à effet de serre et de votre potentiel de stockage carbone.



## ANALYSE DE VOS PRATIQUES

Une analyse de votre vulnérabilité au changement climatique et possibilité d'un conseil agro-pédologique.



## PLAN D'ACTION

Une identification de leviers d'action bénéfiques au climat à horizon 15 ans, au regard de vos enjeux économiques et de votre démarche d'installation.



## SUIVI DU PROJET

Un accompagnement personnalisé pour faciliter votre engagement dans le plan d'action.

## | Le bon diagnostic carbone

- **Public visé** : Agriculteur installé depuis moins de 5 ans - Période Fin 2021 à 2022
- **Soutien financier** : 90% du coût du conseil pris en charge par l'ADEME - 10% de reste à charge (135 euros HT euros environ)

**Webinaire prévu en Février 2022 :**

Leviers agronomiques pour stocker du carbone, crédits carbone,  
Impact économique sur les exploitations ...



**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ALSACE

# Le Conseil Stratégique Phytoprotecteur



# Le Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP)

Issue de la loi « Egalim » du 30 octobre 2018, l'ordonnance sur la séparation du conseil et de la vente de produits phytosanitaires a pour objectif d'éviter les conflits d'intérêt.

## De quoi est il composé ?

### 1. Diagnostic :

Caractérise les paramètres déterminants à prendre en compte (spécificités pédoclimatiques, sanitaires et environnementales, organisation et situation économique de l'exploitation, moyens humains et matériels disponibles...). Ce diagnostic est valable **6 ans**.

### 2. Plan d'action :

Priorise les leviers pertinents à mettre en place selon les capacités de l'exploitation. Il est co-construit avec l'exploitant.

**Il ne s'agit donc pas d'un conseil de préconisation de produits phytosanitaires**

# Le Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP)

## Quel timing ?



# Le Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP)

## Peut-on s'en affranchir ?

### Sont allégées de 1 CSP :

- les exploitations de moins de 2 hectares en arboriculture, viticulture, horticulture ou cultures maraîchères ;
- les exploitations de moins de 10 hectares pour les autres cultures.

### Sont exemptés :

- les exploitations certifiées en AB ou conversion bio sur la totalité de l'EA ;
- les exploitations Haute Valeur Environnementale (niveau 3 de la certification environnementale).



## 2 contacts à la chambre d'Agriculture

### Bas-Rhin :

- Claude MULLER - 06 88 91 59 11

### Haut-Rhin :

- Blandine HUMBRECHT - 03 89 08 97 64

